Date de génération de ce justificatif : 31/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CARMES DEVELOPPEMENT – Modification(s) de société

Référence : L016981

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 3 février 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société

Avis de transformation CARMES DEVELOPPEMENT SARL transformée en SAS Au capital de 42 500 euros Siège social : 10 parc de Louzillais 35740 PACE 518965488 RCS RENNES Aux termes de décisions du 25/01/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 42 500 €. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Jean-Claude CARMES. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : Jean-Claude CARMES, en qualité de Président, dt 10 Impasse de Louzillais 35740 PACE. Pour avis, La Gérance

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE